



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Viticulture

EDITION MIDI-PYRENEES

Cahors - Lot

N°11 – 18 juin 2019











Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :

Syndicat de Défense des vis

AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,

Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,

DRAAF Occitanie,

SODEPAC, Vinovalie Cave
des Côtes d'Olt



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

A retenir

MILDIOU

La pression reste à un niveau élevé. Les pluies annoncées sont de nature à engendrer de nouvelles contaminations. Restez vigilants.

BLACK-ROT Intensification des symptômes. La phase de sensibilité maximale est

en cours, soyez très vigilants.

OÏDIUM La phase de sensibilité maximale est en cours. Attention à vos

parcelles sensibles.

BOTRYTIS La chute des capuchons floraux est difficile. Soyez prudents sur ce

stade clé de la gestion du Botrytis.

FLAVESCENCE DOREE T1: 20 au 30 juin

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles ».

- 1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
- 2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
- 3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
- 4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
- 5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV <u>« Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les! »</u> est présente sur le site de la Chambre Régionale d'Occitanie.



METEO

Prévisions du 19 au 24 juin 2019

	Mer 19	Jeu 20	Ven 21	Sam 22	Dim 23	Lun 24
Températures	15-30	15-24	15-23	14-28	17-33	18-29
Tendances			77			

STADES PHENOLOGIQUES

Hors rameaux gelés, en situations précoces, les stades oscillent entre « Nouaison » et « Grains de plomb ». En situations tardives, on est entre « 30% floraison » et « Pleine floraison. »

Pour ce qui est ressorti après le gel, le stade varie, dans le meilleur des cas, de « Boutons floraux agglomérés » à « Boutons floraux séparés ».

De la coulure est signalée sur Côt, notamment dans les situations où l'épisode de froid de début mai a été marqué.

L'année 2019 est une année moyenne voire tardive.



Stade: Evolution moyenne sur toute la région

Coulure observée sur Côt - Photo Syndicat AOP

Cahors

Années

2011

2012

2012

2014

2015

2016

2017

2018

2019

Semaines



MILDIOU (Plasmopara viticola)

Situation au vignoble

De nouvelles taches fraîches de mildiou sont visibles. Sur témoins non traités comme sur le vignoble, il est possible de recenser 30% de ceps avec au moins une tache. Généralement, dans ces situations, l'intensité des symptômes est faible : 1 à 3 taches par pied. Cette extériorisation correspondrait aux contaminations de début juin.

• Données de la modélisation (Potentiel système IFV)

➤ Potentiel Système : J = 17 juin 2019

Situation de J-7 à J:

Les pluies relevées ont été de l'ordre de 15 à 20 mm sur toute la zone la semaine dernière. Cela engendre une hausse de la pression exercée par le mildiou sur tous les secteurs. Elle est, à ce jour, forte sur les secteurs d'Anglars, Sauzet et Soturac et moyenne sur le secteur de St Vincent Rives d'Olt. Des contaminations de masse ont été modélisées sur tous les secteurs lors des pluies survenues les 11, 14 et 15 juin.

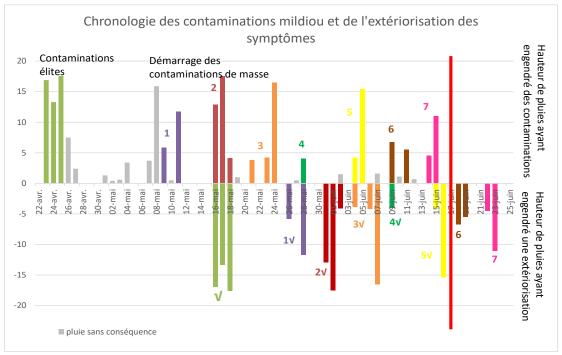
Les taches issues des contaminations de masse des 4-5 juin devraient être visibles et celles du 9 juin devraient être en cours de sortie.

Simulation de J à J+10 :

Selon les cumuls de pluie, la pression sera donc moyenne à forte sur les secteurs de St Vincent Rives d'Olt et Sauzet et forte sur les secteurs d'Anglars et Soturac. Les cumuls nécessaires à la modélisation de contamination de masse restent à 3mm sur l'ensemble des secteurs.

Les taches issues des contaminations de masse du 11 juin devraient être visibles autour du 19 juin et celles des 14-15 juin autour du 22 juin. Si une contamination survient, le temps d'incubation modélisé actuellement est de 5 jours.

Milvit : Selon ce modèle, les pluies survenues le 15 juin ont engendré des contaminations.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département du Lot et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

Évaluation du risque : Seules les prévisions de pluies impactent l'évaluation du risque :

- 1- Les symptômes ont progressé et des sorties sont encore attendues dans les prochains jours.
- 2- Le stade de sensibilité, notamment des grappes, est en cours.



3- Des contaminations peuvent avoir lieu lors des pluies annoncées (dès 3mm).

Il faut donc rester très vigilant à l'approche des épisodes pluvieux.

<u>Mesures prophylactiques</u>: l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble

Les symptômes progressent fortement cette semaine. Sur parcelles sensibles, la majorité des ceps est touchée et des symptômes en coups de fusil sont parfois observés.

Évaluation du risque : Les symptômes sont bien présents au vignoble et des contaminations sont encore en incubation. Surveillez l'apparition d'éventuelles taches suite aux contaminations qui ont pu se produire lors des différentes phases de pluies.

Le stade maximal de sensibilité des grappes est le stade « Nouaison » qui est atteint en situations précoces.

Des contaminations peuvent avoir lieu lors des prochaines pluies prévues en fin de semaine.

Restez vigilants, et plus particulièrement dans les situations présentant des symptômes mais aussi sur les parcelles arrivant au stade « Nouaison ».



Symptômes de black-rot – Photo Syndicat AOP Cahors

OÏDIUM (Uncinula necator)

• Situation au vignoble : Toujours rien à signaler.

Évaluation du risque : La période à haut risque est en cours. Désormais, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Lien vers la <u>Liste des produits de bio-contrôle</u>

BOTRYTIS (Botrytis cinerea)

• Situation au vignoble

La chute des capuchons reste compliquée : ils restent collés aux grains.

Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies;



- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

Évaluation du risque: Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes: conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le stade « Chute des capuchons floraux » est en cours, il constitue un stade clé dans la gestion du Botrytis.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

Situation au vignoble

Peu d'évolution depuis la semaine dernière. Les glomérules sont visibles. Leur présence est globalement discrète, mais, localement, ils peuvent être plus nombreux : à Sauzet, on relève 24 % de grappes avec de 1 à 5 glomérules.

Pas de captures.

• Modélisation (LOB - IFV)

La nymphose est en cours.

Évaluation du risque : Les glomérules sont visibles : C'est la dernière limite pour procéder au comptage de glomérules afin d'évaluer le niveau de pression.

Pour les piégeurs, pensez à changer les capsules.

Les stratégies de gestion les plus efficaces sont réalisées en 2ème génération selon le nombre de glomérules observés en fin de G1.



Glomérules - Photo CA81

<u>Seuils indicatifs de risque</u>: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences (hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)

10 glomérules pour 100 inflorescences (en confusion sexuelle)

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

Situation au vignoble

Des adultes sont observées ainsi que des larves, plutôt âgées. Les populations larvaires semblent faibles et inférieures au seuil de risque. Quelques grillures sont recensées sur Côt.

Évaluation du risque: Risque faible pour l'instant. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

<u>Seuil indicatif de risque (printemps) :</u> 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

<u>Mesures prophylactiques : </u>L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.





Cicadelle verte : Premier stade larvaire et adulte – Photos IFV



FLAVESCENCE DOREE

Évaluation du risque :Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF :

T1 du 20 au 30 juin

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la DRAAF Occitanie : <u>lien vers la liste de communes</u>

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979*

<u>Mesures prophylactiques</u>: Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épamprer les ceps avant toute intervention.

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mardi 25 juin 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, SODEPAC, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.